

ASSOCIATION LE CAFÉ DES ARTISANS
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Date : 8 décembre 2024

Lieu : 1 avenue de la gare 16 270 Terres de Haute Charente

Président(e) de séance : Mickael Besse

Secrétaire de séance : Mélanie Ferreira

• Ordre du jour :

1. Présentation de l'adhésion au CRCATB (Circuit Itinérant de Cinéma).
2. Modification des statuts pour inclure l'adhésion au CRCATB.
3. Référents pour l'association du CRCATB

Ouverture de l'Assemblée Générale

Le président de séance, Mickael Besse, ouvre la séance à 10h et rappelle l'ordre du jour.

Le quorum étant atteint 6 personnes présentes, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

1. Présentation de l'adhésion au CRCATB

Le président explique que l'association souhaite formaliser son adhésion au CRCATB dans ses statuts afin de promouvoir les activités culturelles liées au cinéma itinérant.

L'adhésion permettra notamment :

De collaborer avec le CRCATB pour organiser des projections de films.

De renforcer les activités culturelles proposées par l'association.

2. Modification des statuts

Le président propose la modification suivante des statuts :

Objet de l'association

Ajouter la mention suivante :

« L'association Le Café des Artisans adhère au CRCATB (Circuit Itinérant de Cinéma) et s'engage à participer activement aux initiatives culturelles liées à ce partenariat. »

3. Référents pour l'association du CRCATB

Seront référents pour le café des artisans au CRCATB, Magalie Tricaud, Sébastien Colombier et Mélanie Ferreira.

La modification est mise aux voix.

Résultat du vote :

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

La modification des statuts est adoptée.

Clôture de la séance

Le président remercie les participants et clôture la séance à 11h.

Fait à Terres de Haute Charente, le 8 décembre 2024



Le président
Mickael Besse



Le secrétaire
Mélanie Ferreira